
CERTIFICAT DE PUBLICATION

La délibération arrêtée par le Conseil Communal dans sa séance

du 04 octobre 2024

et approuvée par l'Autorité supérieure

en date du 30 octobre 2024

ayant comme sujet

« Rue Emile Mayrisch; adaptation du règlement communal de la circulation; décision »

a été publiée et affichée le 04 novembre 2024

conformément à l'article 82

de la loi communale modifiée

du 13 décembre 1988.

Le secrétaire général,



Le bourgmestre,

